

Le Bonnet Rouge

BUREAUX: 14, rue Drouot, Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro: Cinq Centimes

TELEPHONE: Central 69-70 et Central 80-62

DIRECTEUR: Miguel ALMEREYDA

De sa: PARIS 20 fr.; DÉP. 24 fr.; ÉTRANGER 32 fr.

LA GUERRE

Les troupes allemandes prennent l'offensive dans le secteur de l'Aisne

Communiqué officiel

La lutte d'artillerie a continué pendant la nuit.

Après un violent bombardement, l'ennemi a prononcé ce matin une puissante attaque sur un front de quatre kilomètres dans la région du Moulin de Laffaux. Nous avons maintenu nos positions malgré ses efforts répétés. Le combat se poursuit sur divers points.

Des coups de main tentés par les Allemands dans la région d'Auberive, d'Avocourt et du Barrenkopf ont échoué sous nos feux.

En Haute-Alsace, un de nos détachements légers a pénétré dans les tranchées ennemies et a ramené des prisonniers après avoir opéré d'importantes destructions.

EN ALBANIE

Le correspondant du Courrier de la Serra en Albanie indique quelle est actuellement la zone occupée par les Italiens pour défendre Valona et pour empêcher toute avance ennemie.

Les troupes italiennes surveillent une ligne de 185 kilomètres s'étendant de l'embouchure de la Vonussa jusqu'à Horac. Depuis Horac jusqu'au lac Prespa, à l'ouest de Manastir, les ennemis ont en face d'eux des troupes françaises. Le long de la Vonussa, le front est tenu par des soldats autrichiens et l'activité est assez faible. Dans le secteur montagneux de Leskovick, opèrent des bandes irrégulières commandées par des Albanais et des officiers autrichiens. La route de Valona à Giocastro permet maintenant le ravitaillement.

L'ennemi est peu agressif; on signale néanmoins des concentrations dans la région d'Horiza.

LES RÉVOLUTIONS RUSSES

Remaniement ministériel ou nouveau gouvernement?

M. Miloukoff fera-t-il partie de la nouvelle combinaison?

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET LE COMITÉ

Petrograd, 15 mai. — Le gouvernement provisoire a délibéré dans la matinée sur la décision prise hier par le comité exécutif du conseil des délégués des ouvriers et soldats, relativement à sa participation au gouvernement.

Au cours de la réunion, les délégués du comité, dont le président, M. Tchaidze, ont été reçus par le président, prince Lvoff. L'entretien a porté principalement sur le maintien de M. Miloukoff, dont les socialistes demandent la démission.

La question de la démission de M. Miloukoff, que les socialistes soulèvent comme condition de leur entrée dans le gouvernement complique encore la situation.

Les socialistes considèrent en effet que l'attitude de M. Miloukoff est incompatible avec leur programme de paix. Mais un vote du dernier Congrès des Constitutionnels démocrates, dont M. Miloukoff est le chef, prévoit la démission de tous les membres du parti détenant des portefeuilles en cas de crise.

Il s'en suivrait donc que le départ de M. Miloukoff entraînerait la démission de MM. Nekrassoff, Chingareff et Manouïloff. D'ailleurs, les débats qui ont eu lieu en conseil, au cours de la matinée, ont mis en évidence la solidarité de ces trois derniers ministres avec M. Miloukoff. Au cours de l'entrevue qui a eu lieu à midi entre le prince Lvoff et les délégués du Comité exécutif, le président du conseil a pu faire ressortir la nécessité de la participation du parti constitutionnel démocrate au pouvoir pour travailler en commun à la réorganisation du pays.

Quant à la question Miloukoff, le président se serait opposé au départ du ministre actuel des affaires étrangères, dont la présence au sein du cabinet constitue pour les alliés une garantie de la loyauté de la Russie envers ses engagements.

ANNEXIONS ET POLITIQUE EXTERIEURE

Avant discuté les conditions dans lesquelles les représentants du conseil des délégués ouvriers et soldats consentent à entrer dans le cabinet, le gouvernement provisoire est arrivé à la conclusion que la première condition concernant la politique extérieure est inacceptable, car le gouvernement considère comme impossible aucun renouveau aux principes exposés dans sa note du 9 avril.

Le Comité exécutif de la Douma, ayant pris connaissance de ces conclusions du gouvernement, les a adoptées.

LE NOUVEAU MINISTÈRE?

On communique sous toutes réserves la composition probable suivante du cabinet de coalition:

- Président du conseil, ministre de l'intérieur, prince Lvoff;
- Instruction publique, M. Miloukoff;
- Affaires étrangères, M. Tchenchenko;
- Finances, M. Chingareff;
- Commerce et Industrie, M. Konovloff;
- Voies et communications, M. Nekrassoff;
- Guerre, M. Kerenski;
- Mérite, M. Skobeleff, vice-président du conseil des délégués des ouvriers et soldats, ou l'amiral Kolchak, commandant de la flotte de la mer Noire;
- Agriculture, M. Tchernoïf, socialiste révolutionnaire;
- Travail, M. Gvozdeïf, socialiste démocrate ouvrier;
- Justice, M. Nikitine, socialiste démocrate, avocat de Moscou, ou M. Malantovitch, socialiste démocrate, avocat d'Odessa;
- Munitions, M. Pechekhanoff, socialiste national.

(Cette composition est donnée par le Bonnet Rouge à titre de pure information.)

Le Suicide d'un Curé

UN DRAME AU SACRÉ-CŒUR

L'Église romaine réprouve le suicide; elle le considère comme un péché mortel et elle condamne l'homme qui se donne volontiers la mort aux flammes éternelles de l'enfer. Et, en attendant ce châtiment lointain et problématique, l'Église refuse aux suicidés les obsèques religieuses.

On a cependant enterré religieusement, il y a quelques minutes à peine, un homme qui s'est suicidé.

Mais cet homme n'était pas un homme comme les autres: c'était un curé.

En faveur d'un curé, l'Église fait fléchir sa règle.

L'abbé Leotard s'est suicidé lundi soir, en se jetant par sa fenêtre, du haut de son quatrième étage de la rue Gabriel, près du Sacré-Cœur; sa dépouille passera par l'église de Clignancourt et un prêtre catholique dira des prières sur sa tombe, au cimetière de Saint-Ouen.

NOTRE ENQUÊTE

Un curé qui se suicide, ce n'est pas un drame banal.

Pourquoi l'abbé Leotard s'est-il tué? Ses confrères, les curés du quartier, et tous ses corréligionnaires, les dévots de Clignancourt, sont consternés de ce scandale et ils racontent, pour l'atténuer, que l'abbé Leotard s'est donné la mort dans une crise de folie.

L'explication est facile.

C'est celle que l'Église catholique sort chaque fois que, par cupidité, par intérêt, ou pour éviter un scandale ou des récriminations, elle consent à accorder ses prières à quelqu'un qui s'est suicidé.

Mais l'explication, en la circonstance, ne paraît pas tenir debout.

L'abbé Leotard n'apparaissait pas comme un fou.

C'est ce que nous ont dit la plupart de ses voisins.

C'est aussi ce que nous ont assuré quelques-unes des personnes qui connaissent de curé qui vient de se jeter par la fenêtre.

Leotard était dans la force de l'âge: quarante-cinq ans. Il était bien portant, robuste, plutôt plus fort que le commun des mortels, même de ceux qui, ne portant point la soutane, ont été mobilisés alors qu'ils avaient dépassé l'âge de ce curé.

Leotard aimait la vie, toute la vie, et il ne se refusait, au vu, aucune des satisfactions qu'elle offre, même aux curés, quand ils savent ne pas suivre pour leur carrière personnelle les recommandations de conscience et de chasteté qu'ils prodiguent aux écarts assez naïfs pour les écouter.

L'abbé Leotard était rentré dimanche de la campagne. Il avait été absent une huitaine.

On se demande comment il avait passé ces huit jours?

C'est un point mystérieux.

Il disait qu'il revenait de Clamart. Les cléricaux ont, en effet, plusieurs propriétés dans cette coquette ville de banlieue: la villa Manrès, notamment, dont les jésuites ont fait une maison de retraites spirituelles.

Peut-être est-ce à la villa Manrès que l'abbé Leotard est allé méditer sur la mort, conformément aux instructions d'Ignace de Loyola, le fondateur des Jésuites.

Peut-être aussi, le curé était-il allé tout bonnement cueillir du muguet, en galante compagnie... Coquin de printemps!

EN MENAGE

L'abbé Leotard habitait, nous l'avons dit, rue Gabriel, près du Sacré-Cœur, dans la paroisse de Clignancourt. Il habitait au numéro 1.

L'abbé Leotard n'habitait pas seul.

L'abbé Leotard était en ménage.

Le saint homme partageait sa vie avec une jeune personne du sexe faible, une belle femme de trente-cinq ans, brune à l'œil vif, bien plantée en couleurs.

La «compagne» de l'abbé Leotard est — c'est un comble — une femme divorcée.

Elle s'appelle Marie-Jeanne M... et elle est née à Autun, dans le diocèse de l'évêque cardinal Perraud, qui fut, dit-on, marié, tout en étant homme d'Église.

Mme M... a un fils, un gamin de dix ans, qui vivait avec sa mère et l'abbé Leotard.

Au début de la guerre, Mme M... habitait rue du Roule. Un propriétaire féroce le jeta à la rue. Elle erra quelque temps, puis devint porteuuse de journaux: elle portait le Journal des Débats.

Elle est pieuse et porte volontiers des médailles saintes. Elle arborait une belle médaille du Sacré-Cœur de Jésus quand, passant devant l'église des Carmes, elle entra pour prier.

Il y a de cela quelque mois.

Un prêtre l'aborda: c'était l'abbé Leotard.

— Vous avez une bien jolie médaille, dit l'abbé à la jeune femme, en lui coiffant un regard amoureux.

La jeune femme répondit. La conversation s'engagea. Mme M... déclara qu'elle était bien malheureuse et elle raconta sa vie et ses mésaventures au curé.

— Je vais vous tirer de peine et faire votre bonheur, si vous le voulez bien, répondit le curé.

Elle accepta.

Il l'installa d'abord dans une boutique vide de la rue Madame. Il venait la voir à chaque instant. Il prenait tous ses repas avec elle et l'enfant. Mais il n'osait pas encore habiter avec la jeune femme.

Il s'y décida six semaines plus tard. Il loua lors l'appartement de la rue Gabriel, non loin du Sacré-Cœur, dans la paroisse de Clignancourt, et il s'y installa avec son amie et l'enfant de son amie.

Il y avait un an qu'ils vivaient ensemble, quand le drame s'est produit.

MYSTÈRE

Pourquoi ce drame?

L'explication imaginée par les curés pour atténuer le scandale et se donner le droit de faire au prêtre-suicidé des obsèques religieuses, n'a trompé personne dans le quartier.

Que s'était-il passé dans la tête de l'abbé Leotard?

On ne saurait trop le dire, car l'abbé Leotard était un personnage mystérieux.

Il avait quitté sa paroisse montagnarde de Courbon, au diocèse de Digne, sans que l'on ait su pourquoi.

Il entretenait toutes sortes de relations cachées. Et celle qui fut la compagne de ses jours n'ignorait point que l'abbé Leotard avait d'autres amies?

Revenait-il de chez l'une de ces amies, quand il se présentait samedi, rue Gabriel, fatigué, épuisé, disant qu'il revenait de Clamart?

Avait-il des mécomptes?

Des peines de cœur?

Des déceptions sentimentales?

Où bien craignait-il un scandale?

C'est ce que l'on ne saurait dire. Peut-être la dernière pelletée de terre que l'on jeta en ce moment sur son cercueil résumait les prières de cette Église romaine à laquelle il ne croyait évidemment plus, cachera-t-elle à tout jamais ce secret?

Mais ce drame ne nous découvre-t-il pas un aspect singulier de ce clergé catholique qui prétend diriger la conscience des hommes et des femmes, enseigner la morale, prêcher la vertu, et qui est si mal armé contre les tentations de la vie?

Claude CADET.

L'Idéal Démocratique Au Reichstag

L'Avanti, organe du parti socialiste officiel italien, publie aujourd'hui les délibérations qui ont été prises dans la récente réunion du groupe parlementaire de la direction du parti et de la Confédération Générale du Travail.

Les représentants des groupements politiques et économiques « prolétariens » ont voté un ordre du jour aux termes duquel ils demandent, notamment, le désarmement général et simultané de tous les États et l'abolition des frontières douanières, ainsi que l'institution d'une confédération des Nations.

Au point de vue intérieur, le parti socialiste de la Confédération Générale du Travail, préconise une série de réformes politiques, administratives et économiques. On demande, notamment, l'institution d'un gouvernement fondé sur le principe de la souveraineté populaire et inspirant des idées démocratiques et républicaines.

Les revendications des socialistes et des syndicalistes comportent, en outre: l'établissement du suffrage universel, sans distinction de sexe, le droit de référendum et de veto pour le peuple, la liberté de réunion, d'association, de propagande et de grève, la suppression du Sénat, l'abolition de la police politique, l'autonomie communale et régionale, la réforme de la bureaucratie, la socialisation des terres.

Enfin, les fonctions diplomatiques devraient être soumises à l'inspiration et au contrôle du Parlement.

A l'issue de la réunion, on a émis un vœu en faveur de la reconstitution de l'Internationale socialiste.

La grande séance du Reichstag a déçu les gens qui attendaient des précisions nouvelles sur les intentions du gouvernement allemand.

M. de Bethmann-Hollweg était invité à faire connaître ses buts de guerre, mais aussi à les conformer à l'idéal des partis.

Par la voix de M. Scheidemann, les socialistes rappellèrent que le peuple allemand veut la paix, qu'il en a besoin, et cette paix, c'est une paix sans annexions.

— Si la France et l'Angleterre renoncent aux annexions, et si l'Allemagne persiste à en chercher, s'écria le leader socialiste, vous avez la révolution dans le pays.

Cette paix sans annexions, les conservateurs la repoussent comme une trahison, et leur orateur la déclara avec véhémence. Le chancelier ne donna satisfaction ni aux socialistes, ni aux conservateurs. Il refusa de faire les déclarations demandées.

Et il s'en tint à la formule « une paix qui nous assure une complète liberté au point de vue politique et commercial ».

— Vous voulez des annexions, s'écria alors le minoritaire Ledebour, qui invita Scheidemann à conformer sa conduite à ses paroles et à combattre le gouvernement et à travailler à établir la République en Allemagne.

Sentiment autrichien

Le correspondant à Vienne d'un grand journal berlinois écrit au sujet des buts de guerre autrichiens ce passage caractéristique: « Un pays tel que le nôtre, dans lequel tant de nationalités sont appelées à vivre ensemble, ne doit pas désirer d'annexions, ni souhaiter une paix qui pourrait laisser subsister, chez les adversaires, des désirs et des volontés de revanche. »

C'est pour cette raison que l'opinion publique de chez nous se méfie des velléités impérialistes et des rêves annexionnistes qui se manifestent dans certains milieux allemands.

La Grève des Couturières

Treize maisons ont adhéré au mouvement

A la Bourse du Travail

La salle, ce matin, est trop petite pour contenir les grévistes qui sont entassés debout dans toutes les travées. Les délégués des maisons forment le comité de grève et sont réunis dans la salle des commissions. Des secours vont être distribués dans le courant de l'après-midi aux ouvrières nécessiteuses de la maison Jenny, qui, les premières, se sont mises en grève.

A l'ouverture de la séance, M. Marchoux salue les nouvelles venues et fait connaître au milieu des applaudissements, qu'après la séance de ce matin, la maison Maupas a consenti ce matin à accorder le repos du samedi après-midi payé et l'indemnité de vie chère d'un franc par jour.

Les grévistes protestent violemment contre les interviews données par leurs patronnes à certains de nos confrères. Celles-ci ont déclaré que des ouvrières de force moyenne gagnaient de six à neuf francs par jour, et des enfants de quinze à seize ans, un minimum de quatre francs soixante-quinze. Or, d'après l'enquête que nous avons faite près des ouvrières et du syndicat, les salaires de six francs soixante-quinze sont des exceptions; dans plusieurs maisons, les premières mains débute à trois francs soixante-quinze par jour; rares sont celles qui touchent cinq francs.

Pour demain, jour de l'Ascension, une grande manifestation va être organisée à la maison des Syndicats, rue Grange-aux-Belles, au cours de laquelle un concert sera donné par des membres du Syndicat des artistes lyriques.

LES ENTREUVES DE L'APRÈS-MIDI

Cet après-midi, à deux heures, une déléguée des ouvrières, accompagnée du secrétaire du Syndicat, aura une entrevue avec le Syndicat patronal, au cours de laquelle on recherchera un terrain d'entente. Si l'accord ne se fait pas, la grève générale sera vraisemblablement proclamée.

A trois heures, une délégation se rendra également chez M. Malvy, pour protester contre les brutalités de certains agents et pour demander au ministre l'autorisation de faire demain, sur la voie publique, une manifestation pacifique.

À quatre heures, les délégués des grévistes feront connaître à leurs camarades le résultat de ces deux entrevues.

Jacques MARTRAY.

A BATONS ROMPUS

Sans tenter d'établir une comparaison flatteuse à mon endroit, je puis dire que je suis un type dans le genre de Molière. Ainsi, M. Poquein, dit Molière, aimait à avoir l'appréciation de sa servante sur l'œuvre qu'il venait d'écrire.

Je ne vais pas jusqu'à obliger ma femme de ménage à cuir mes élocutions quotidiennes. Mais j'aime assez à bavarder avec elle. Nous échangeons nos points de vue et le moins que j'en puisse apprendre est de connaître par le menu le sentiment populaire.

Grâce à elle, je ne peux penser à toute la retraite qui précède la bataille de la Marne, sans revoir par l'imagination la bonne figure du maréchal Joffre.

Par elle, je connais l'opinion des gens du quartier sur les chefs d'armée: un tel a du cran; tel autre de l'autorité et Mangin des...
En revanche, elle me souvent mes faibles humières à large contribution, notamment sur les questions touchant au ravitaillement de la population civile, auxquelles je ne connais pas grand'chose, ou sur celles de la stratégie et de la tactique militaire, auxquelles je ne comprends guère plus qu'un général à qui l'oreille vient d'être fendue.

D'autres fois, notre bavardage aborde des points dépendant du domaine de l'imagination et de l'avenir.

C'est ainsi que ce matin, ma digne et brave femme de journée interrompit son roucorage pour me demander si je savais de quelle manière nous apprendrons que la paix est signée entre les belligérants.

Je me suis livré à un examen consciencieux des traités de paix qui illustrent l'Histoire de France.

Hélas! je ne suis pas plus avancé qu'avant, et je pose la question aux lecteurs plus perspicaces que moi.

Sera-ce par la voie des mêmes agences qui nous apportèrent la nouvelle de l'élection de M. Hugués à la présidence des États-Unis d'Amérique, alors qu'en réalité M. Wilson demeurait à la Maison Blanche?

Sera-ce par la voie de la presse?

Pour ma part, je n'y crois pas. La Commission de la Paix, qui a été constituée par le Congrès de la Paix, n'a-t-elle pas le devoir de nous renseigner sur ces questions?

Autant de questions, autant d'énigmes.

Monsieur BADIN.

Le Travail Parlementaire

La Réouverture du Sénat

Le Sénat a rouvert ses portes. Beaucoup d'honorables pour cette première séance. Dans la salle des Conférences, les discussions se poursuivent sur les modifications apportées par le gouvernement dans le haut commandement.

La nomination du général Pélain est approuvée. M. Ribot passe souriant; le président du Conseil serré des mains; il gagne ensuite son banc, prêt à répondre à une interpellation.

M. Jénouvrier, réactionnaire, ne peut se consoler de la présence de M. Malvy, ministre de l'intérieur au comité de guerre. Il demande des explications. M. Ribot s'empresse de les lui fournir. Aux applaudissements du Sénat, il rend honneur à l'énergie, à l'impartialité, à l'habileté du ministre de l'intérieur, et il n'a pas de peine à démontrer que l'interpellateur veut faire un procès politique.

Le Sénat refuse d'écouter plus longtemps le sénateur antidémocrate d'Ille-et-Vilaine et approuve M. Ribot et M. Malvy.

Cet incident terminé, M. Henry Bérenger essaie de vanter le mérite de la mobilisation civile. Il aligne des chiffres les uns après les autres et conclut en affirmant qu'il faut enlever aux industries dites de luxe et de demi-luxe, la main-d'œuvre dont elles ont besoin pour la placer dans les usines de guerre, ou industries travaillant pour la défense nationale, qui peuvent ne pas en avoir besoin.

M. Henry Bérenger, sous prétexte de meilleure utilisation des forces productives de la nation, paraît vouloir effectuer la désorganisation économique de la France. Il continuera vendredi ce travail.

Le rôle des tanks

Dans sa chronique militaire du Berliner Tageblatt, le général Ardenne examine le rôle joué par les tanks dans l'offensive franco-anglaise:

« Sans doute, dit-il, les tanks n'ont pas donné ce qu'on attendait d'eux. « A petite distance, les coups de plein fouet des canons de 77, et à plus grande distance les obusiers de 105, percent les cuirasses et détruisent les châssis. Les chars de 150 ont des effets particulièrement terribles pour ces engins de guerre. »

« Cependant, il ne faut pas mépriser, dans le combat, la valeur de ces engins. Ils peuvent franchir des fossés de trois à quatre mètres de largeur, ils traversent avec facilité les réseaux de fils de fer les plus étendus. En prenant d'enfilade des tranchées rectilignes, ils nous ont causé des pertes sensibles. »

Faits divers

— Un vol important a été commis la nuit dernière dans un immeuble de l'arrondissement, au n° 29 de la rue Brévin. Des cambrioleurs se sont introduits dans la maison et ont dérobé un certain nombre de bijoux. L'un des cambrioleurs est arrêté.

Au Jour le Jour

Pour ne pas avoir écouté Pelléan...

Camille Pelléan, en 1904, c'est-à-dire après deux ans d'études et d'expériences, écrit M. Gabriel Alphonse dans la Revue Méridionale des Idées, se déclare l'adversaire des grosses unités navales et se proclame partisan des flottilles légères, torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins. Combien l'avenir lui a donné raison. C'est ce que la guerre actuelle démontre, c'est ce qu'aujourd'hui avouent, avec une parfaite bonne foi d'ailleurs, ceux qui se combattent alors le plus ardemment. Le Gaulois fut de ceux-ci. Un de ses plus illustres rédacteurs m'avouait récemment combien leur campagne contre le ministre disparu avait été « inepte ». Les grands cuirassés d'escadre ne servent même pas à escorter nos convois et les torpilleurs et les contre-torpilleurs assurement seuls tiennent cette tâche ; si un cuirassé se déplace sans être à son tour escorté, il est torpillé ; le Danton, malgré ses deux satellites, fut douze fois torpillé au fond des eaux. Cependant l'Allemagne, en application des idées de l'amiral Tiele, a développé sa flotte à navigation sous-marine et répand sur toutes les mers une terreur que nous n'aurions jamais dû subir, qu'on contraire nous aurions dû faire éprouver, nous, les inventeurs de la navigation sous-marine.

« La lampe qui brûle continue la prière... »

Je viens de recevoir sous enveloppe, à mon adresse et à mon nom, et avec la mention : « pour madame », une brochure de six ou huit pages, consacrée au Sacré-Cœur de la ville de Bourges. Je ne connais personne à Bourges, mais le hasard des missions et des départs touche et pertinemment au miracle que je puis dire assuré d'une intervention amicale, personnelle, délicate. Après tout, s'il y a quelque part une âme résolu à me convertir par ces voies bénignes, je ne m'en fâche pas. Si par dessus le marché, cette âme est mobilisée comme vous et moi ce n'est pas non plus très grave, quoique je la préférais occupée à tourner des obus, voire à conduire l'auto du colonel. Mais la guerre m'a mis bien des fois et je connais des gens — mal, je les connais aussi mal que possible — qui aiment mieux le confessionnal que le café ou le cinéma ; le diable les emporte !

Par exemple, je ne sais pas pourquoi j'ai lu la petite brochure du Sacré-Cœur de Bourges. Une fubessie ! Enfin, on s'instruit toujours et partout. Me voilà instruit, je ne suis pas fâché d'avoir visité ce prospectus.

Je vous ai dit qu'il portait la mention : « pour madame ». Donc, bien que muni de mon nom, il ne m'était pas positivement destiné. C'est peut-être ce qui me l'a fait trouver si intéressant. Oh ! je vous comprends, tout cela est très innocent, nous sommes des gens libres, respectueux des croyances et des erreurs d'autrui, si chagrins que nous en puissions être parties. Nous sommes trop loyaux pour faire autre chose que sourire devant ce détour d'un apôtre ingénu qui espère le concours de votre entourage qu'on peut rendre la grâce plus opérante. Innocent, tout cela, parfaitement innocent, fichtreusement innocent. Il n'est qu'innocence en l'histoire comme dans mille et une autres histoires du même poids.

La lecture du papier vous confirme dans cette impression paisible. Ce n'est même pas matière à s'étonner. Trop d'innocence, monsieur, la vraie innocence ! Il n'y a place que pour l'attendrissement. Ce texte se borne à commenter une photo où l'on voit la petite église du Sacré-Cœur de la ville de Bourges. Cette église a un clocher, mais elle n'a pas de tours. Le but de l'auteur est de prier Dieu pour obtenir les deux tours indispensables. Et comme les prières plus efficaces doivent se matérialiser, vous êtes convié à régler promptement votre cotisation, selon votre foi, c'est-à-dire selon vos moyens. Surtout le tarif des prières, indulgences, etc. Vous connaissez le style. Ce n'est pas nouveau et les théâtres en ont un pareil à leurs guichets : « Orchestre, tant... Balcon, tant... Sièges galerie tant... Taxe de guerre, tant... Location, tant... Abonnement... etc. » Naturellement, à Bourges, c'est beaucoup plus varié que dans un music-hall. Il y a un nombre extraordinaire d'avantages ou de fragments d'avantages, qui diffèrent, insensiblement par de subtiles et chicanes nuances. La principale attraction est une lampe. Autour de la statue de Jacques Cour, je veux dire du Sacré-Cœur, on dispose un nombre incalculable, — on l'espère du moins — de ces lampes. Une lampe qui brûle vingt-quatre heures, vous assure ceci ou cela, qui se multiplie si elle brûle un mois, un an, ou à perpétuité. Et comme en prenant beaucoup de lampes, vous avez un rabais sérieux, je ne doute pas que les tours de la petite église ne soient

construites au grand trot. Est-ce joli ? Est-ce innocent ? Ah ! que c'est innocent !

Notez bien, c'est toujours le prospectus qui dit ça, notez que l'œuvre du Sacré-Cœur de la ville de Bourges sera une œuvre célèbre (idéale, guerre sainte, France régénérée...) et qu'on parlera d'elle. Déjà, se prépare son livre d'or. C'est un registre par le moment ; il porte les noms de tous les souscripteurs, commanditaires, donateurs, membres aux grades nombreux. Publiés tout intime et familiale qui ne peut manquer d'attirer la générosité humaine des catholiques fournis de relations.

Le prospectus dit que figurant sur les registres de l'œuvre est une assurance formelle de bonheur céleste. Et pour ne décourager personne — il y a tant de timides et de méchants provisoires — le prospectus dit encore que sur ces registres, n'importe qui peut figurer, même à son insu.

Un insu ! Je ne vous ferai pas voir l'indignation où je suis. Elle est si violente que je suis abattu et morne, depuis la lecture de ce papier condamnable. Hélas ! condamnable, il ne l'est pas. La République, édifiée sur la vérité, n'a pu établir un châtiment définitif pour les ennemis de la vérité. Ils sont trop ! Prenez-en un, seul, écrasez-le comme une punaise, et vous sentirez déjà l'air plus libre. Il n'en restera que plusieurs millions.

Le mystère ne date pas de Jébus ou de Fénelon. Le moyen-âge et sa pestilence morale, n'ont pas disparu de la France. On a le droit, au nom de la Croix, de vous cambrioler. Jésus n'avait pas prévu cela. Reman lui-même n'y croyait pas.

Quoi ! je vous bien ne pas prendre ces fantaisies au sérieux, mais pensez, je vous prie, à toutes les conséquences que peut avoir l'enseignement — ignoré de vous — de votre nom dans les archives d'un Sacré-Cœur ingénieux. Prenez garde à la candeur de vos proches et de vos amis et vivez nettement votre vie de franchise, pour démentir toutes les lâchetés qui pourraient porter votre nom, à votre insu.

A votre insu... Louis DELLUC

Les bêtes souffrent aussi de la guerre

Il n'y a pas que les humains qui sont menacés de mourir de faim, grâce à un biceps du marché, cette âme est mobilisée comme vous et moi ce n'est pas non plus très grave, quoique je la préférais occupée à tourner des obus, voire à conduire l'auto du colonel. Mais la guerre m'a mis bien des fois et je connais des gens — mal, je les connais aussi mal que possible — qui aiment mieux le confessionnal que le café ou le cinéma ; le diable les emporte !

Le Syndicat des entrepreneurs de voitures de commerce du département de la Seine a jeté un cri de détresse.

« Mon syndicat », dit M. Rabier, président, représente 8.000 chevaux, la cavalerie parisienne 30.000. Nos chevaux n'ayant plus d'ouvrage par suite des réquisitions et des barrages incoordonnés et exagérés, sont condamnés. Nous les mettons plus de la moitié en fer de qu'on voudrait. Il ne sera pas dit que ces braves bêtes, la plupart reformées de la guerre, mourront chez nous.

« Les conséquences ? Immobilisation de 15.000 voitures et 15.000 ouvriers sans travail, embouteillage des gares, arrêt dans les livraisons de la guerre.

D'autre part, on s'émue de la quantité de pain énorme consommée par les chiens. Et des sanctions, des sacrifices nécessaires sont demandés aux propriétaires de chiens indisciplinés.

Ainsi, après les hommes, voilà les bêtes à leur tour frappées par la guerre.

Et pourtant, les pauvres, elles n'en sont pas responsables. — M. S.

Cent soixante-quinze millions de revenu

Un impôt sur le revenu a été décidé aux Etats-Unis. D'après les déclarations recueillies, c'est M. Henry Ford qui sera le plus touché par cet impôt.

M. Henry Ford, qui est le plus grand propriétaire de journaux, a, en effet, un revenu de 35 millions de dollars, soit plus de 175 millions de francs.

C'est non seulement le plus grand rentier d'Amérique, mais aussi du monde entier.

Que de gens voudraient être atteints de l'impôt « écrasant » que va supporter M. Henry Ford !

Around d'un pamphlet

La police allemande vient d'arrêter à Nankin, près de Berlin, les auteurs du pamphlet anonyme « La leçon de la grève générale ».

L'un d'eux, membre du parti socialiste indépendant, sera poursuivi pour crime de haute trahison.

On se rappelle que la police berlinoise avait offert une prime de 3.000 marks au dénonciateur.

La prime a dû tenter !

DERNIÈRES DÉPÊCHES

AUX ETATS-UNIS

UN COMITE DE GUERRE

Londres, 17 mai. — De Washington aux Daily News :

M. Wilson est sur le point de créer un cabinet de guerre.

M. Baruch, qui devient ministre des munitions, s'était acquis récemment une grande réputation comme un des rois de l'acier et comme un maître à la Bourse en opérations. Depuis deux ans il était en relations étroites avec le service qui s'occupe de la fabrication des munitions.

M. Willard, président du Baltimore and Ohio Railroad, qui est probablement le plus grand autorisé d'Amérique en fait de chemins de fer, sera nommé ministre des transports.

D'après ce qu'on peut savoir maintenant, il n'y a aucun changement dans le Cabinet actuel.

« Il faut, disent-ils, que la paix soit l'œuvre non de la diplomatie, mais des démocrates. Il est caractéristique des tendances du socialisme russe qui, venu le dernier, après ceux des peuples occidentaux voudrait s'imposer à tous les courants du socialisme européen et assumer la direction du mouvement d'opinion démocratique.

Cela montre aussi sous quel aspect le comité des ouvriers considère le problème de la guerre ; ils ne le voient que sous le rapport international et non dans ses fins nationales, comme le considèrent les occidentaux ; ils ne sont guidés que par les conditions intérieures de leur pays, les luttes sociales qui s'annoncent ; c'est à ces préoccupations qu'ils voudraient adapter le jugement des démocrates européens.

« Il faut croire que les députés sont — même dans un empire — utiles, sinon indispensables, puisqu'une dépêche de Vienne annonce que les membres des deux Chambres législatives actuellement aux armées reçoivent un congé à dater d'aujourd'hui. Voilà qui fera peut-être réfléchir les hommes à leur place, en France, voudraient voir les parlementaires quitter le Parlement et laisser la place libre à la réaction.

« Tandis que pendant les deux premières années de guerre, aucun navire allemand n'est entré dans le canal conduisant de la côte à Rotterdam, les armateurs allemands ont récemment repris la navigation dans la Mer du Nord, pour profiter de la hausse des frets.

— On mande de Vienne que le feld-marschal Von Hoeter, contrôleur des vivres en Autriche, a donné sa démission.

« Les sommes avancées jusqu'ici par l'Amérique aux Alliés s'élèvent à 750.000.000 de dollars, dont 275.000.000 à l'Angleterre.

« Le débat sur la spéculation s'est engagé devant le Congrès. Plusieurs révélations sensationnelles ont été faites, notamment à propos des marchés militaires. On envisage la création d'un contrôleur des vivres.

« L'Angleterre vient de mettre à la disposition des Etats-Unis les bâtiments construits par les Chantiers d'Afrique, qui représentent 1.024.000 tonnes.

« Liverpool, 16 mai. — Un grand nombre d'ouvriers métallurgistes ont repris le travail. Des délégués des métallurgistes de tout le pays ont tenu une conférence à Londres, mais le secret a été gardé sur leurs délibérations.

« Le Congrès National, présidé par M. Robert Maginot, ministre des colonies, a reçu une délégation de la Fédération des Employés de l'Etat et des Communes, qui a attiré son attention sur la situation faite aux fonctionnaires coloniaux par suite de l'augmentation constante du coût de la vie.

« La délégation a demandé au ministre d'invoquer les gouvernements à examiner cette situation et à prendre les mesures nécessaires. Et cependant fait remarquer que ces mesures ne sauraient avoir un caractère uniforme, étant donné que toutes les colonies ne souffrent pas au même degré de la crise de cherté de vie, certaines d'entre elles ayant moins que d'autres à faire appel aux produits importés.

« L'Exposition de l'Ecole et la Guerre, hôtel de la Ligue de l'Enseignement, 8, rue de Valenciennes, aura lieu le samedi 21 mai, à 14 heures, sous la présidence de M. Charles Fuster, professeur au Collège de France, sur l'Ecole et l'Hygiène Sociale.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Boulogne-Billancourt. — A 20 h. 30, 125, boul. de Strasbourg. Le C. N. et la conférence de Stockholm.

« Levallois-Perret. — A 20 h. 30, Maison Communale. Le Conseil National.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

EN RUSSIE

LA RUSSIE ET LA PAIX

Zurich. — Dans le passage de son discours relatif à la Russie, le chancelier de Bismarck-Holweg a reconnu que ce pays rejette tout plan de conquête par les armes. Il a ajouté qu'il ne peut actuellement prévoir si la Russie a le pouvoir et la volonté d'influencer ses alliés dans le même sens.

Le chancelier pense que l'Angleterre, d'accord avec ses alliés, fait tout son possible pour maintenir la Russie sous le joug britannique et combattre ainsi ses tendances vers une prompt paix mondiale. — (Radio.)

Turin, 16 mai. — Le correspondant de la Stampa à Petrograd envoie de curieuses réflexions au sujet des idées révolutionnaires russes :

« Il faut, disent-ils, que la paix soit l'œuvre non de la diplomatie, mais des démocrates. Il est caractéristique des tendances du socialisme russe qui, venu le dernier, après ceux des peuples occidentaux voudrait s'imposer à tous les courants du socialisme européen et assumer la direction du mouvement d'opinion démocratique.

Cela montre aussi sous quel aspect le comité des ouvriers considère le problème de la guerre ; ils ne le voient que sous le rapport international et non dans ses fins nationales, comme le considèrent les occidentaux ; ils ne sont guidés que par les conditions intérieures de leur pays, les luttes sociales qui s'annoncent ; c'est à ces préoccupations qu'ils voudraient adapter le jugement des démocrates européens.

« Tandis que pendant les deux premières années de guerre, aucun navire allemand n'est entré dans le canal conduisant de la côte à Rotterdam, les armateurs allemands ont récemment repris la navigation dans la Mer du Nord, pour profiter de la hausse des frets.

— On mande de Vienne que le feld-marschal Von Hoeter, contrôleur des vivres en Autriche, a donné sa démission.

« Les sommes avancées jusqu'ici par l'Amérique aux Alliés s'élèvent à 750.000.000 de dollars, dont 275.000.000 à l'Angleterre.

« Le débat sur la spéculation s'est engagé devant le Congrès. Plusieurs révélations sensationnelles ont été faites, notamment à propos des marchés militaires. On envisage la création d'un contrôleur des vivres.

« L'Angleterre vient de mettre à la disposition des Etats-Unis les bâtiments construits par les Chantiers d'Afrique, qui représentent 1.024.000 tonnes.

« Liverpool, 16 mai. — Un grand nombre d'ouvriers métallurgistes ont repris le travail. Des délégués des métallurgistes de tout le pays ont tenu une conférence à Londres, mais le secret a été gardé sur leurs délibérations.

« Le Congrès National, présidé par M. Robert Maginot, ministre des colonies, a reçu une délégation de la Fédération des Employés de l'Etat et des Communes, qui a attiré son attention sur la situation faite aux fonctionnaires coloniaux par suite de l'augmentation constante du coût de la vie.

« La délégation a demandé au ministre d'invoquer les gouvernements à examiner cette situation et à prendre les mesures nécessaires. Et cependant fait remarquer que ces mesures ne sauraient avoir un caractère uniforme, étant donné que toutes les colonies ne souffrent pas au même degré de la crise de cherté de vie, certaines d'entre elles ayant moins que d'autres à faire appel aux produits importés.

« L'Exposition de l'Ecole et la Guerre, hôtel de la Ligue de l'Enseignement, 8, rue de Valenciennes, aura lieu le samedi 21 mai, à 14 heures, sous la présidence de M. Charles Fuster, professeur au Collège de France, sur l'Ecole et l'Hygiène Sociale.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Boulogne-Billancourt. — A 20 h. 30, 125, boul. de Strasbourg. Le C. N. et la conférence de Stockholm.

« Levallois-Perret. — A 20 h. 30, Maison Communale. Le Conseil National.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

« Le Comité Franco-Luxembourgeois, prie les Luxembourgeois domiciliés à Paris, d'assister à la réunion qui aura lieu demain, à 14 h. 30, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Funck-Brentano.

La Garde royale anglaise à Paris

« Les résultats ont dépassé les prévisions. C'est dans ces termes que l'on peut enregistrer le succès qui obtenu la Ville de Paris au cours de la période de souscription, pendant laquelle tout porteur de Bons municipaux pouvait échanger ses titres contre des Obligations nouvelles. Le chiffre des Bons présentés à l'échange par la fidèle clientèle municipale dépasse 344 millions.

Il reste donc à émettre pour 200 millions de nouvelles Obligations municipales, et il a été décidé que cette émission publique aura lieu le 24 mai prochain.

Sans qu'il soit besoin d'insister sur les modalités de cette souscription, rappelons toutefois que les Bons d'Otérations 5,50 p. cent à 5 ans sont émises à 465 francs, jouissance au 15 juin 1917. L'intérêt annuel de 27 fr. 50 est payable par moitié et par semestre les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Le premier coupon de 13 francs 75 est détachable le 15 décembre prochain.

Aux taux d'émission de 495 francs, et en tenant compte de la prime d'amortissement, le rendement de ces Obligations, qui seront acceptées en paiement des souscriptions aux emprunts que la Ville de Paris emprunterait avant leur échéance, ressort à 5,72 0/0, et ceci sans retenue pour les impôts présents.

Un tel rendement s'ajoutant à la parfaite sécurité de ces titres qui repose sur le crédit inébranlable de la Ville de Paris, est un stimulant puissant pour l'épargne française qui tendra à avoir des Obligations 1917 de la Ville de Paris au même titre que des Bons d'Otérations de la Défense Nationale et Emprunts de guerre.

Douter du succès de cette émission serait faire injure au bon sens de l'épargne française, qui, par sa manifestation lors de l'émission privilégiée des Obligations, vient de prouver une fois de plus sa confiance dans la gestion de la Ville de Paris.

Les petites disponibilités, comme les grosses, trouveront à s'employer dans cette émission, car dans ce but, la Ville a décidé d'émettre des cinquièmes d'Obligations d'un nominal de 100 francs offertes à 99 0/0 et présentant naturellement des avantages analogues à ceux des Obligations entières. En souscrivant aux Obligations entières un versement de 50 francs sera exigé et le solde de 45 francs sera payable à la répartition du 15 au 30 juin prochain. Pour les cinquièmes, les sommes à verser seront respectivement de 10 et 89 francs.

Ajoutons enfin que le jeudi 24 mai prochain on pourra souscrire à Paris, à l'Hôtel de Ville, dans les mairies et dans les principaux établissements financiers désignés à cet effet, et dans les départements aux caisses des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

L'Emprunt de Consolidation de la Ville de Paris

« Les résultats ont dépassé les prévisions. C'est dans ces termes que l'on peut enregistrer le succès qui obtenu la Ville de Paris au cours de la période de souscription, pendant laquelle tout porteur de Bons municipaux pouvait échanger ses titres contre des Obligations nouvelles. Le chiffre des Bons présentés à l'échange par la fidèle clientèle municipale dépasse 344 millions.

Il reste donc à émettre pour 200 millions de nouvelles Obligations municipales, et il a été décidé que cette émission publique aura lieu le 24 mai prochain.

Sans qu'il soit besoin d'insister sur les modalités de cette souscription, rappelons toutefois que les Bons d'Otérations 5,50 p. cent à 5 ans sont émises à 465 francs, jouissance au 15 juin 1917. L'intérêt annuel de 27 fr. 50 est payable par moitié et par semestre les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Le premier coupon de 13 francs 75 est détachable le 15 décembre prochain.

Aux taux d'émission de 495 francs, et en tenant compte de la prime d'amortissement, le rendement de ces Obligations, qui seront acceptées en paiement des souscriptions aux emprunts que la Ville de Paris emprunterait avant leur échéance, ressort à 5,72 0/0, et ceci sans retenue pour les impôts présents.

Un tel rendement s'ajoutant à la parfaite sécurité de ces titres qui repose sur le crédit inébranlable de la Ville de Paris, est un stimulant puissant pour l'épargne française qui tendra à avoir des Obligations 1917 de la Ville de Paris au même titre que des Bons d'Otérations de la Défense Nationale et Emprunts de guerre.

Douter du succès de cette émission serait faire injure au bon sens de l'épargne française, qui, par sa manifestation lors de l'émission privilégiée des Obligations, vient de prouver une fois de plus sa confiance dans la gestion de la Ville de Paris.

Les petites disponibilités, comme les grosses, trouveront à s'employer dans cette émission, car dans ce but, la Ville a décidé d'émettre des cinquièmes d'Obligations d'un nominal de 100 francs offertes à 99 0/0 et présentant naturellement des avantages analogues à ceux des Obligations entières. En souscrivant aux Obligations entières un versement de 50 francs sera exigé et le solde de 45 francs sera payable à la répartition du 15 au 30 juin prochain. Pour les cinquièmes, les sommes à verser seront respectivement de 10 et 89 francs.

Ajoutons enfin que le jeudi 24 mai prochain on pourra souscrire à Paris, à l'Hôtel de Ville, dans les mairies et dans les principaux établissements financiers désignés à cet effet, et dans les départements aux caisses des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

L'Action Politique ET SOCIALE

« Les résultats ont dépassé les prévisions. C'est dans ces termes que l'on peut enregistrer le succès qui obtenu la Ville de Paris au cours de la période de souscription, pendant laquelle tout porteur de Bons municipaux pouvait échanger ses titres contre des Obligations nouvelles. Le chiffre des Bons présentés à l'échange par la fidèle clientèle municipale dépasse 344 millions.

Il reste donc à émettre pour 200 millions de nouvelles Obligations municipales, et il a été décidé que cette émission publique aura lieu le 24 mai prochain.

Sans qu'il soit besoin d'insister sur les modalités de cette souscription, rappelons toutefois que les Bons d'Otérations 5,50 p. cent à 5 ans sont émises à 465 francs, jouissance au 15 juin 1917. L'intérêt annuel de 27 fr. 50 est payable par moitié et par semestre les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Le premier coupon de 13 francs 75 est détachable le 15 décembre prochain.

Aux taux d'émission de 495 francs, et en tenant compte de la prime d'amortissement, le rendement de ces Obligations, qui seront acceptées en paiement des souscriptions aux emprunts que la Ville de Paris emprunterait avant leur échéance, ressort à 5,72 0/0, et ceci sans retenue pour les impôts présents.

Un tel rendement s'ajoutant à la parfaite sécurité de ces titres qui repose sur le crédit inébranlable de la Ville de Paris, est un stimulant puissant pour l'épargne française qui tendra à avoir des Obligations 1917 de la Ville de Paris au même titre que des Bons d'Otérations de la Défense Nationale et Emprunts de guerre.

Douter du succès de cette émission serait faire injure au bon sens de l'épargne française, qui, par sa manifestation lors de l'émission privilégiée des Obligations, vient de prouver une fois de plus sa confiance dans la gestion de la Ville de Paris.

Les petites disponibilités, comme les grosses, trouveront à s'employer dans cette émission, car dans ce but, la Ville a décidé d'émettre des cinquièmes d'Obligations d'un nominal de 100 francs offertes à 99 0/0 et présentant naturellement des avantages analogues à ceux des Obligations entières. En souscrivant aux Obligations entières un versement de 50 francs sera exigé et le solde de 45 francs sera payable à la répartition du 15 au 30 juin prochain. Pour les cinquièmes, les sommes à verser seront respectivement de 10 et 89 francs.

Ajoutons enfin que le jeudi 24 mai prochain on pourra souscrire à Paris, à l'Hôtel de Ville, dans les mairies et dans les principaux établissements financiers désignés à cet effet, et dans les départements aux caisses des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

« Les résultats ont dépassé les prévisions. C'est dans ces termes que l'on peut enregistrer le succès qui obtenu la Ville de Paris au cours de la période de souscription, pendant laquelle tout porteur de Bons municipaux pouvait échanger ses titres contre des Obligations nouvelles. Le chiffre des Bons présentés à l'échange par la fidèle clientèle